

Garanties des véhicules neufs 2023

Cette analyse exclusive de CAA-Québec vous permet de constater quels constructeurs offrent les meilleures protections. Voyez les deux tableaux afin d'avoir une vue d'ensemble, que vous vous intéressiez à l'achat d'un véhicule à carburant, hybride ou électrique.

Certains constructeurs s'alignent... pour le meilleur et pour le pire

Qui a envie d'éplucher le manuel de garantie de son véhicule? (Silence et bruits de criquets...) Aucun souci: CAA-Québec a une fois de plus rassemblé l'information de tous les principaux constructeurs dans l'édition 2023 de son étude annuelle sur les garanties des véhicules neufs.

Pour les modèles à essence, la palme des couvertures les plus généreuses revient toujours à Hyundai, Kia, Mazda et Mitsubishi, soit en matière d'années ou de kilomètres. Les trophées intégrés dans le tableau permettent d'identifier d'un coup d'oeil les protections avantageuses.

Le principal changement pour 2023 concerne Buick, et il survient au détriment de sa clientèle. General Motors (GM) a décidé d'abaisser la garantie de cette division quasi luxueuse (auparavant identique à celle de Cadillac) au même rang que celle de ses filiales plus populaires, Chevrolet et GMC. Ainsi, la couverture du véhicule entier et l'assistance routière passent de 4 ans / 80 000km à 3 ans / 60 000km, et celle du groupe motopropulseur diminue de 6 ans / 110 000 km à 5 ans / 100 000km. Il n'existe pas encore de Buick électrifiées, mais lorsqu'elles arriveront sur le marché, GM s'engagera à offrir une capacité minimale de 60% pour une batterie de remplacement, plutôt que la capacité de 75% promise aux propriétaires d'une Cadillac électrique.

Heureusement, d'autres constructeurs ont plutôt choisi de niveler vers le haut. C'est le cas de Kia, qui ajoute une garantie de 3 ans / 60 000km sur la peinture de ses véhicules, et de Toyota, qui prolonge de 5 ans / 100 000km à 8 ans / 160 000km la couverture des composants du système hybride ou électrique de ses séries électrifiées. Subaru fait aussi grimper la limite de kilométrage de 130 000 à 160 000km pour la même protection.

Ces deux constructeurs rejoignent ainsi Ford/Lincoln, General Motors, Honda/Acura, Hyundai, Kia, Mitsubishi et Tesla, qui garantissent également les composants du groupe motopropulseur électrifié aussi longtemps que la batterie.

Consultez nos tableaux ci-dessous pour tous les détails!

Garanties des constructeurs 2023: véhicules à carburant

2023	Véhicule entier*	Groupe motopropulseur**	Composants du système de propulsion hybride ou électrique	Chaîne audio, lecteur DVD, système de navigation	Système antipollution	Corrosion	Ceintures de sécurité et coussins gonflables	Assistance routière
ACURA	4/80	5/100	8/160N	4/80	4/80 ^C 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ^M Perf. : 5/ill.	5/100	4/ill.
ALFA ROMEO	4/80	4/80	8/160	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^B	Surf. : aucune Perf. : 3/ill ^R	4/80	4/80
AUDI	4/80 ²	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill. ^F	4/80	4/80 ^T
BMW	4/80 ²	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill. ^J	4/80	4/80
BUICK/ CHEVROLET/ GMC	3/60 ^{1,9}	5/100 ⁷	8/160	3/60	3/60 ^{C,D} 8/130 ^{A,D}	Surf. : 3/60 Perf. : 6/160	6/120	5/100 ^{7,Hv}
CADILLAC	4/80 ^{1,9}	6/110	8/160	4/80	4/80 ^C 8/130 ^A	Surf. : 4/80 Perf. : 6/ill.	6/120	6/110 ^H
CHRYSLER/DODGE/ FIAT/JEEP/RAM	3/60	5/100 ⁶	5/100 ⁴	3/60	2/40 ^C 3/60 8/130 ^B	Surf. : aucune Perf. : 3/ill ^{F,R}	3/60	5/100 ^G
FORD	3/60	5/100 ³	8/160	3/60	2/40 ^C 3/60 8/130 ^{A,E}	Surf. : 3/60 ⁸ Perf. : 5/ill.	5/100	5/100
GENESIS	 5/100 ^{1,2}	5/100	8/160	3/60	5/100 ^C 8/130 ^A	Peint. : 3/60 Perf. : 5/ill.	5/100	5/ill.
HONDA	3/60	5/100	8/160 ^N	3/60	3/60 ^C 8/130 ^A	Surf. : 3/ill. ^L Perf. : 5/ill.	5/100	3/ill.
HYUNDAI	 5/100	5/100	8/160	3/60	5/100 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/ill. ^S	5/100	5/ill.
INFINITI	4/100 ¹	6/110	-	4/100	2/40 ^C 4/100 8/130 ^A	Surf. : 4/100 Perf. : 7/ill.	 Ceintures : 10/ill. Coussins : 6/110	4/ill.
JAGUAR	4/80 ²	4/80	5/100 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 Perf. : 6/ill. ^F	4/80	4/80
KIA	 5/100	5/100	8/150	3/60	5/100 8/130 ^A	Peint. : 3/60 Perf. : 5/ill.	5/100	5/ill.
LAND ROVER	4/80 ²	4/80	5/100 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 6/ill. ^F	4/80	4/80
LEXUS	4/80 ^{1,2}	6/110	8/160 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 6/ill.	6/110	6/110
LINCOLN	4/80	6/110	8/160	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 ⁸ Perf. : 5/ill.	5/100	6/110

2023	Véhicule entier*	Groupe moto-propulseur**	Composants du système de propulsion hybride ou électrique	Chaîne audio, lecteur DVD, système de navigation	Système antipollution	Corrosion	Ceintures de sécurité et coussins gonflables	Assistance routière
MAZDA	 3/ill.	 5/ill.	8/160	 3/ill.	2/38 400 ^C 3/80 8/128 ^A	Surf. : aucune Perf. : 7/ill. ^K	 5/ill.	3/ill.
MERCEDES-BENZ	4/80	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 4/80 Perf. : 5/ill.	4/80	4/ill.
MERCEDES-BENZ (FOURGONS)	3/60	5/100 ⁵	-	3/60	2/40 ^C 4/80 8/130 ^{A, 5}	Surf. : 3/60 Perf. : 5/160 ^Q	3/60	5/100
MINI	4/80 ²	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill. ^J	4/80	4/80
MITSUBISHI	 5/100 ⁶	 10/160	 10/160	3/60	2/40 ^C 5/100 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 5/ill.	5/100	5/ill. ⁶
NISSAN	3/60 ⁷	5/100 ⁷	5/100 ⁴	3/60 ⁷	2/40 ^C 3/60 8/130 ^A	Surf. : 3/60 ⁷ Perf. : 5/ill.	 Ceintures : 10/ill. Coussins : 5/100	3/ill.
POLESTAR	4/80	4/80	4/80 ⁴	4/80	Véhicules à zéro émission polluante	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill.	4/80	4/80
PORSCHE	4/81	4/81	8/130	4/80	4/80 8/130 ^{A, C}	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill.	4/81	4/81
SUBARU	3/60	5/100	8/160	3/60	3/60 ^C 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/ill.	5/100	3/ill.
TESLA	4/80	Model 3 et Model Y: 8/160 (batterie de base) ou 8/192 (batterie à haut rendement); Model S et Model X: 8/240	Model 3 et Model Y: 8/160 (batterie de base) ou 8/192 (batterie à haut rendement); Model S et Model X: 8/240	4/80	Véhicules à zéro émission polluante	Surf. : aucune  Perf. : 12/ill. ^J	5/100	4/80
TOYOTA	3/60	5/100	8/160	3/60	2/40 ^C 3/60 8/130 ^A	Surf. : 3/60 Perf. : 5/ill.	5/100	3/ill.
VOLKSWAGEN	4/80	5/100	5/100 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : aucune Perf. : 7/ill.	4/80	4/80
VOLVO	4/80	4/80	4/80 ⁴	4/80	2/40 ^C 4/80 8/130 ^A	Surf. : 1/ill.  Perf. : 12/ill	5/ill.	4/ill.

© 2023. Tous droits réservés, CAA-Québec. Les garanties peuvent être modifiées sans préavis.

À jour en avril 2023.

Garantie des véhicules avec motorisation électrique

2023	Composantes principales de traction*	Batterie à haute tension	Détails sur la batterie de remplacement	Capacité minimale en fin de garantie
ACURA	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf	Non communiqué
AUDI	4/80	8/160	Non communiqué	70%
BMW	4/80	8/128 (hybride rechargeable) 8/160 (100% électrique)	Réparée ou remplacée avec au moins 60% de la capacité d'origine (selon l'âge et le kilométrage)	60%
BUICK/ CHEVROLET/ GMC	8/160	8/160	Réparée ou remplacée avec au moins 60% de la capacité d'origine (selon l'âge et le kilométrage)	60%
CADILLAC	8/160	8/160	Réparée ou remplacée avec au moins 75% de la capacité d'origine (selon l'âge et le kilométrage)	75%
CHRYSLER/DODGE/ FIAT/JEEP/RAM	5/100	8/160	Non communiqué	Non communiqué
FORD	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf (selon l'âge et le kilométrage)	Non communiqué
GENESIS	8/160	8/160	Non communiqué	75%
HONDA	8/160	8/160	Non communiqué	Non communiqué
HYUNDAI	8/160	8/160	Neuve, remise à neuf ou réparée avec au moins 70% de la capacité d'origine	70%
JAGUAR	4/80	6/100 (hybride rechargeable) 8/160 (100% électrique)	Non communiqué	70%
KIA	8/150	8/150	Neuve, remise à neuf ou réparée avec au moins 70% de la capacité d'origine	70%
LAND ROVER	4/80	10/240	Non communiqué	Non communiqué
LEXUS	8/160	10/240	Non communiqué	Non communiqué
LINCOLN	8/160	8/160	Neuve ou remise à neuf (selon l'âge et le kilométrage)	Non communiqué
MAZDA	5/ill.	8/160	Réparée, neuve ou remise à neuf	70%
MERCEDES-BENZ	4/80	6/100 (hybride rechargeable)	Remise à neuf ou réparée	Non communiqué
MINI	4/80	8/128 (hybride rechargeable) 8/160 (100% électrique)	Correction de la perte excessive de capacité	70%
MITSUBISHI	10/160	10/160	Non communiqué	Non communiqué
NISSAN	5/100	8/160 (inspection annuelle de la batterie obligatoire)	Réparée, neuve ou remise à neuf avec une capacité d'au moins 9 barres sur 12	9 barres sur 12
POLESTAR	4/80	8/160	Non communiqué	70%
PORSCHE	4/81	8/130	Réparée avec au moins 70% de la capacité d'origine	80% jusqu'à 3/50 70% de 3/50 à 8/130
RIVIAN		2 moteurs et longue autonomie : 8/240 4 moteurs et longue autonomie : 8/280	Capacité au moins identique à celle de la batterie à remplacer avant sa défaillance (selon le kilométrage et la durée restante de la garantie)	70%
SUBARU	8/160	8/160	Réparée, neuve ou remise à neuf	70%
TESLA	Model 3 et Model Y: 8/160 (batterie de base) ou 8/192 (batterie à haut rendement); Model S et Model X: 8/240	Model 3 et Model Y: 8/160 (batterie de base) ou 8/192 (batterie à haut rendement); Model S et Model X: 8/240	Capacité au moins identique à celle de la batterie à remplacer avant sa défaillance (selon le kilométrage et la durée restante de la garantie)	70%
TOYOTA	8/160	8/160 (100% électrique) 10/240 (hybride et hybride rechargeable)	À la discrétion de Toyota	70%
VOLKSWAGEN	5/100	8/160	Capacité nette d'au moins 70%	70%
VOLVO	4/80	8/160	Neuve ou remise à neuf avec une capacité au moins identique à celle de la batterie à remplacer avant sa défaillance	70%

Note: les données du tableau sont affichées en nombre d'années et milliers de kilomètres (ans/mille km).

La garantie est valide jusqu'à la première des deux possibilités.

*Peut varier: par exemple, moteur électrique et générateur.

Abréviation et notes

Note: les données du tableau sont affichées en nombre d'années et milliers de kilomètres (ans/mille km).
La garantie est valide jusqu'à la première des deux possibilités.

Abréviations



: parmi les meilleures couvertures sur le marché selon CAA-Québec.

Ill.: illimité

Surf.: surface (rouille causée par un défaut de matériau ou de fabrication)

Peint.: peinture

Perf.: perforation

* Véhicule entier – Certains constructeurs utilisent le terme «garantie limitée de véhicule neuf».

Les réglages (ex.: l'ajustement d'une portière) et/ou certains composants sujets à l'usure sont généralement couverts pendant 1 an/20 000km.

** Le **GROUPE MOTOPROPULSEUR** comprend le moteur, la transmission et le différentiel. Peut comprendre aussi la couverture d'un ou plusieurs éléments parmi les suivants: direction, suspension, freins (sauf les plaquettes, garnitures et disques, habituellement considérés comme des pièces d'usure normale), moteurs électriques, système de refroidissement, circuit d'alimentation, etc. La liste des éléments couverts peut varier.

Notes

1. Programme de transport de remplacement offert. Vérifier auprès du concessionnaire.
2. Comprend l'entretien prévu dans le guide d'entretien du constructeur (ex.: vidange d'huile et inspection). Les exclusions inscrites dans le guide d'entretien demeurent valides. Le nombre de services d'entretien compris peut varier selon la marque et les conditions de financement (ex.: Audi, Jaguar et Land Rover: premier service seulement; BMW: 4/80; Genesis: 5/100; Lexus: services de 1600 km et 8000 km seulement, vérifiez les modèles admissibles; MINI: 3/40).
3. Moteurs diesels et certains de leurs composants: 5/160.
4. Batterie à haute tension: 8/128 (BMW et MINI hybrides rechargeables); 8/160 (Audi, BMW Série i, Jaguar, MINI 100% électriques, Nissan, Polestar, Toyota 100% électriques, Volkswagen, Volvo); 8/160 ou 10/250 (Mercedes-Benz); 10/160 (Chrysler, Dodge, Jeep et Ram); 10/240 (Land Rover, Lexus et Toyota hybrides et hybrides rechargeables).
5. Moteurs diesels: 5/160.
6. Parfois prolongée à 10/160 en période de promotion.
7. Certains véhicules commerciaux: 5/160.
8. Panneaux de carrosserie en aluminium: 5/ill.
9. Pneus également couverts contre tout défaut de matériaux ou de fabrication, au prorata de leur utilisation (Cadillac: 4/80; Buick/Chevrolet/GMC: 3/60).
- A. Convertisseur catalytique, module de commande électronique du moteur à essence ou électrique (ECM), module de commande électronique du groupe propulseur à essence ou électrique (PCM), module de commande du véhicule (VCM), module de commande électronique de la boîte de vitesses (TCU), module de commande du carburant, dispositif de diagnostic de bord ou connecteur du dispositif de diagnostic de bord. Cette liste peut varier selon le type de véhicule (léger ou lourd) et le moteur (à essence, électrique ou diesel). Audi: certains composants du système hybride compris. Honda: mises à jour logicielles et témoin d'anomalie compris.
- B. Convertisseur catalytique et module de commande électronique du moteur (ECM). Chrysler, Dodge, Jeep et Ram hybrides: 8/160. Ram 2500 et 3500: 5/80. Certains composants des Ram équipés du moteur diesel Cummins: 5/160.
- C. Garantie de conformité aux inspections obligatoires (dans certaines provinces). Les éléments habituellement couverts sont énumérés à la note A. Chrysler, Dodge, Jeep et Ram hybrides: 8/160.
- D. Camionnette avec poids nominal brut de 3856 kg (8500 lb) et plus munie d'un moteur à essence ou diesel de grosse cylindrée: 5/80.
- E. Véhicules à usage intensif (Super Duty) dont le poids nominal brut est de 3856 kg (8500 lb) à 8845 kg (19 500 lb): 5/80.
- F. Carrosserie en aluminium: réparations chez un concessionnaire autorisé seulement.
- G. Véhicules SRT: 3/60; moteur diesel Cummins: 5/160.
- H. Défaillance d'un composant du système de propulsion électrique: remorquage 8/160.
- J. Inspection requise à tous les 2 ans.
- K. Déclaration des dommages obligatoire.
- L. Défauts de la peinture: 3/60.
- M. Défauts de la peinture couverts.
- N. Certains relais, câbles et capteurs: 3/60 (Honda) ou 4/80 (Acura).
- P. Après 4 ans, protection renouvelée annuellement pour un maximum de 4 années supplémentaires (sur présentation de preuves de respect du calendrier d'entretien de Maserati).
- Q. Panneaux de carrosserie en tôle: 3/ill.
- R. Tout panneau en tôle: 3/ill. Panneaux extérieurs: 5/160.
- S. Tout composant métallique, mobile ou non, du véhicule situé sous la ligne inférieure des glaces, à l'exclusion des composants faisant partie du groupe motopropulseur, du système de direction, du système de freinage ou du système d'échappement.
- T. Modèles 100% électriques: remorquage sans frais à une borne de recharge lorsque la batterie est vide (maximum 10 fois par année).

NOTE SUPPLÉMENTAIRE: Certains constructeurs automobiles incluent dans leur garantie des éléments qui ne sont pas énumérés dans cette liste. Consultez le manuel du propriétaire pour obtenir tous les détails sur la couverture de votre garantie.